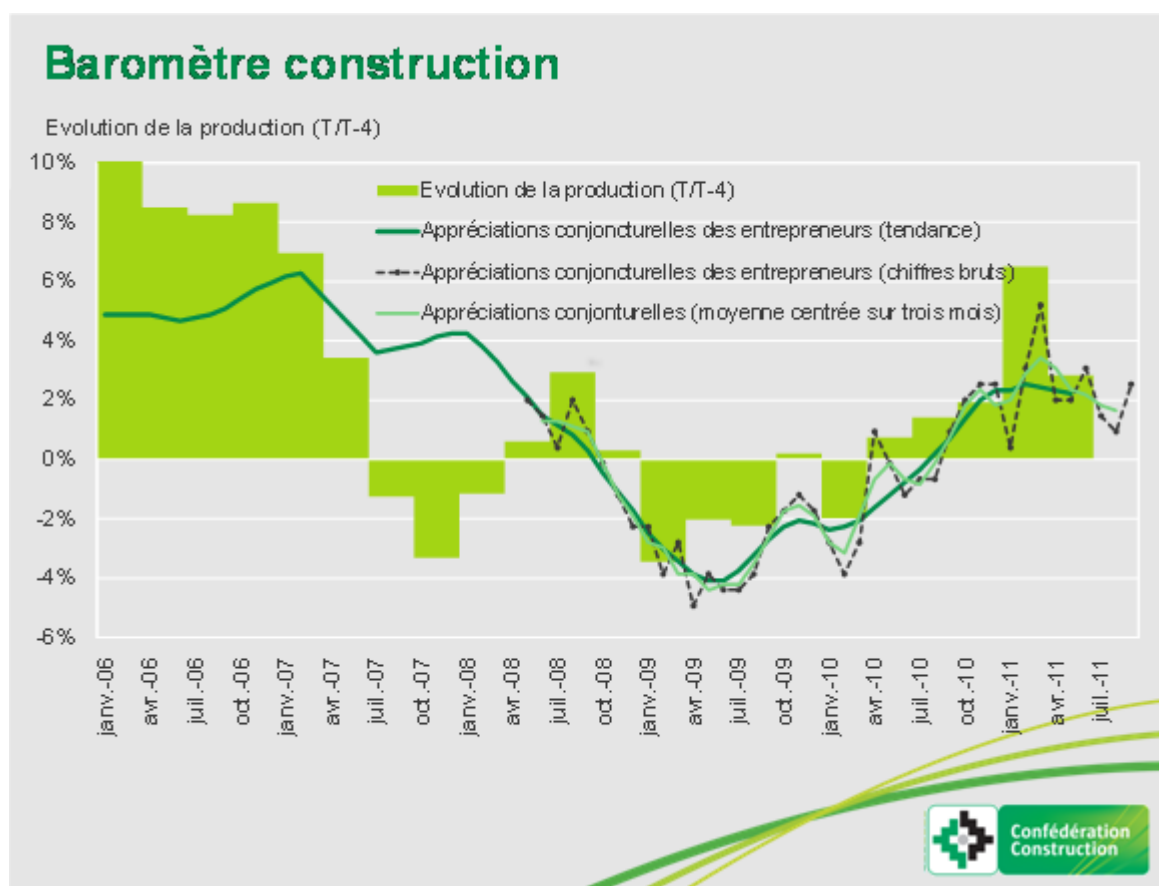


LE BAROMÈTRE MENSUEL OCTOBRE 2011

Stabilisation des carnets de commande

Ces six derniers mois, les carnets de commande des entrepreneurs sont restés stables. Cette situation fait suite à une progression constante de la durée de l'activité depuis la crise de 2009. Cette stagnation des carnets de commande a bien évidemment eu des répercussions sur l'appréciation de la conjoncture par les entrepreneurs. Le nombre des pessimistes est en recrudescence.



Moral des entrepreneurs

Malgré une amélioration de leur moral en septembre, la confiance conjoncturelle des entrepreneurs continue à faiblir. Le groupe d'entrepreneurs en construction qui ont une vision pessimiste de l'avenir gagne en importance. Selon la moyenne des trois mois, ce groupe représente 14,7%. Le nombre d'optimistes reste en revanche stable (11%) comme les deux mois précédents d'ailleurs. L'écart entre les optimistes et les pessimistes s'est donc de nouveau creusé depuis le mois de mars, période où les deux tendances s'équivalaient.

L'activité du secteur augmente de 0,7%

D'après les données récentes de l'Institut des Comptes Nationaux, l'activité du secteur a augmenté, durant le deuxième trimestre de 2011, de 0,7% sur une base trimestrielle. Si on établit une comparaison avec le

deuxième trimestre de 2010, l'augmentation de l'activité est de 2,8%.

Toujours au deuxième trimestre de 2011, l'emploi dans le secteur a légèrement augmenté de 0,2%. Si l'on compare ces chiffres avec ceux du deuxième trimestre de 2010, l'augmentation de l'emploi atteint alors 1,9%.

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,51 mois

Bien que le nombre de mois d'activité assurée ait évolué de manière positive entre juillet et septembre, cette évolution a été trop faible pour dépasser une simple stabilisation de la moyenne trimestrielle. En effet, les carnets de commande des entrepreneurs pour cette période assurent du travail pour 5,51 mois (moyenne trimestrielle) contre 5,52 mois pour la période d'avril à juin.

Résidentiel: augmentation pour la construction neuve et baisse en rénovation

Durant la période de mars à mai 2011, 10.275 nouveaux logements ont été autorisés. Il s'agit là d'une légère augmentation de 0,1% par rapport aux trois mois précédents (période de décembre 2010 à février 2011) pendant lesquels 10.262 nouveaux logements avaient été autorisés.

En revanche, le nombre d'autorisations pour des rénovations de logement a diminué de 2,8% pendant la même période (de mars à mai 2011) puisque 7.979 permis ont été enregistrés. Or ce chiffre était encore de 8.207 permis pour les mois de décembre 2010 à février 2011.

Les indications tendanciennes les plus récentes, datées de janvier 2011, indiquent une tendance à la hausse pour la construction neuve et une stabilisation pour la rénovation. Les plus récents chiffres bruts montrent déjà clairement que ces évolutions se sont poursuivies jusqu'en février 2011 au moins.

Non-résidentiel: à la hausse, aussi bien la construction neuve que la rénovation

Durant la période de mars à mai 2011, le volume de nouveaux bâtiments autorisés atteignait 12,2 millions de mètres cubes. Durant les trois mois précédents (de décembre 2010 à février 2011), ce volume était de 7,75 millions m³. Il s'agit donc d'une importante progression de 57,8%. Cette augmentation du volume autorisé s'explique principalement par une augmentation du nombre d'autorisations (+9%), combinée à un accroissement fortuit du volume des bâtiments concernés. Autrement dit, de plus grands projets ont été proportionnellement autorisés que lors des mois précédents. Le nombre de rénovations autorisées a également augmenté de 13,1% au cours de la même période (il est passé de 1.241 autorisations à 1.404).

Les indications de tendance les plus récentes, datées de janvier 2011, induisent une tendance positive plus prononcée pour la construction de bâtiments non-résidentiels neufs que pour la rénovation de tels bâtiments. Et selon les plus récents chiffres bruts, il semble que ces évolutions se sont prolongées jusqu'au moins le mois de mars.

Faillites: baisse de 1,3%

Durant la période s'étendant de juin à août 2011, le nombre des faillites a diminué de 1,3% par rapport aux trois mois précédents. 420 entreprises de construction ont dû déposer leur bilan alors que l'on dénombrait, lors des trois mois précédents (mars à mai 2011), 425 faillites.

Les indications tendanciennes les plus récentes (avril) dénoncent plutôt une augmentation des faillites, une tendance qui s'est certainement poursuivie jusqu'au mois de mai. Les derniers chiffres ne permettent toutefois pas d'avoir une image claire de l'évolution de la tendance, vu leur grande volatilité.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse

T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09

peter.boelaert@confederationconstruction.be